

# LES TOURNOIS MULTICHANCES TENNIS-FAUTEUIL

## NC et 4<sup>e</sup> séries



- Les TMC Tennis-Fauteuil sont réservés aux Non classés et 4<sup>e</sup> séries, afin que les joueurs désireux de débiter la compétition ou bien de l'aborder sans stress, puissent trouver une compétition qui leur correspond ;
  - La philosophie des TMC : 1 ou 2 journées de compétition (2 jours et demi maximum) lors d'un week-end ; c'est un tournoi de proximité (alléger le déplacement pour les joueurs, pas de prise en charge de l'hébergement par l'organisateur), 3 matchs garantis en format court avec des classements homogènes pour que le joueur puisse avant tout se faire plaisir, des animations conviviales autour de la compétition proposées par l'organisateur pour un maximum de convivialité (pétanque, tournoi de fléchettes, tournoi de Wii, massages, BBQ, etc....)
- ⇒ Pour une première homologation d'un TMC, l'organisateur prend contact avec la Compétition de la FFT : [bfravalo@fft.fr](mailto:bfravalo@fft.fr)
- ⇒ Puis, homologation sur le site [www.paratennis.fr](http://www.paratennis.fr) pour que le TMC soit publié au calendrier des compétitions

Les joueurs NC/4<sup>e</sup> série peuvent s'inscrire dans les 3 mois précédant le TMC ; si leur classement évolue au-dessus de la 4<sup>e</sup> série pendant ce laps de temps, ils restent qualifiables pour le TMC. Tout joueur s'inscrivant pendant ce laps de temps est qualifiable s'il est 4<sup>e</sup> série au moment de son inscription.

Ex : un TMC se déroule en mai → tout joueur 4<sup>e</sup> série au classement de mars, avril et/ou mai est qualifiable pour le TMC (Mars, Avril, Mai = 3 mois).

- L'organisateur peut homologuer son tournoi plusieurs mois avant son déroulement afin qu'il apparaisse au calendrier des compétitions, mais il n'active l'inscription aux joueurs qu'après la sortie du 1<sup>er</sup> classement de référence (rappel : le classement est publié le lundi suivant le 15 du mois).

Ex : un TMC a lieu au mois de mai 2019 → classement de mars : sortie le lundi 18 mars 2019 → ouverture des inscriptions le lendemain.

- Tournoi TMC en même temps qu'un tournoi classique : afin que les joueurs s'inscrivent sur le bon tournoi, 2 homologations seront créées sur le site Paratennis mais l'organisateur ne paiera qu'un seul droit d'homologation, celui du tournoi classique (la période des dates des 2 tournois doit correspondre).

Une joueuse, si elle devient 4<sup>e</sup> série après calcul de son assimilation, est qualifiable pour jouer sur le TMC NC/4<sup>e</sup> série. Idem pour un joueur Quad.

---

## CAHIER DES CHARGES

---

### 1. Déroulement de l'épreuve

Les TMC se déroulent dans le respect des règlements sportifs de la FFT et du cahier des charges ; ils ont lieu sur un maximum de 2 jours et demi (en fonction du nombre d'inscrits).

La compétition peut se dérouler, au choix du comité d'organisation, sous forme :

- de tableaux Multichances, en simples ou en doubles (les doubles n'apportent pas de points au classement) ; cette formule est à privilégier pour les TMC ;
- de poules + tableau final, notamment dans le cas d'un nombre impair d'inscrits.

L'organisation sportive dépendra du nombre d'inscrits ainsi que du nombre de courts mis à disposition de l'épreuve.

Les parties peuvent se dérouler selon 2 formats de jeu court, au choix de l'organisateur :

- 2 premières manches à 4 jeux; point décisif ; jeu décisif à 4/4 ; 3e set en super jeu décisif à 10 points (une manche sans jeu décisif étant gagnée à 4 jeux). Les scores possibles des 2 premières manches sont : 4/0, 4/1, 4/2, 5/3 et 5/4. Il s'agit du format 3.
- 2 sets à 3 jeux ; point décisif ; jeu décisif à 2/2 ; 3e set en super jeu décisif à 10 points (une manche sans jeu décisif étant gagnée à 3 jeux). Les scores possibles des 2 premières manches sont : 3/0, 3/1, 3/2. Il s'agit du format 5.

Le nombre de parties par jour est de 3 maximum en format 3, et de 4 maximum en format 5.

Le temps de repos qui doit être accordé aux joueurs entre chaque partie est de 1/2 heure minimum. L'organisateur est libre d'augmenter ce temps de pause car il doit permettre la participation aux autres activités.

## 2. Les installations, les courts et les balles

La structure d'accueil doit être composée au minimum d'un club house avec vestiaires et sanitaires bénéficiant d'accès PMR. Sont préconisés un espace de restauration ou une salle chauffée où peuvent être organisés des repas, ou servis des sandwiches, boissons fraîches ou chaudes, des en-cas.

Le club doit mettre à la disposition de la compétition un nombre suffisant de courts, sur un même site, pour que le tournoi se termine dans les délais. Pour cela il est conseillé :

- 2 courts de même surface pour l'organisation d'un TMC de moins de 16 joueurs ;
- au moins 3 courts de même surface pour l'organisation d'un TMC de 16 à 24 joueurs.

La balle traditionnelle est utilisée ; l'organisateur d'un TMC engageant des débutants peut décider de faire jouer avec la balle intermédiaire.

## 3. Le Juge-arbitrage, les résultats

Le Juge-arbitre peut être un JAT1.

Il transmet les résultats, en remplissant « l'état de résultats » officiel téléchargeable sur le site internet de la FFT : <https://www.fft.fr/competition/paratennis/organiser-un-tournoi-de-paratennis>

NB : barème des points des TMC pour le classement → cf. « Guide de la compétition Tennis-Fauteuil » en téléchargement sur le site FFT <https://www.fft.fr/competition/paratennis/le-classement-tennis-fauteuil>

